

15ème législature

Question N° : 44946	De M. Vincent Ledoux (Agir ensemble - Nord)	Question écrite
Ministère interrogé > Europe et affaires étrangères		Ministère attributaire > Europe et affaires étrangères
Rubrique > politique extérieure	Tête d'analyse > Risques de famine dans le monde	Analyse > Risques de famine dans le monde.
Question publiée au JO le : 22/03/2022 Réponse publiée au JO le : 17/05/2022 page : 3213		

Texte de la question

M. Vincent Ledoux appelle l'attention de M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur les risques de famine dans le monde. De nombreux pays du pourtour méditerranéen et du reste du continent africain sont très dépendants des importations de blé et de denrées essentielles. Depuis le début de l'année, le cours du blé a augmenté d'environ 70 % alors que l'Ukraine et la Russie représentent 34 % des échanges de blé. Pour l'Égypte, par exemple, qui importe environ 12 millions de tonnes de blé par an, les conséquences économiques risquent d'être désastreuses. Ce pays dispose de réserves de trois ou quatre mois maximum et le prix du pain a d'ores-et-déjà augmenté de 50 %. Cela pourrait également renforcer la vulnérabilité de certaines populations déjà en situation de pauvreté sur l'ensemble du continent. Certains acteurs politiques redoutent que ces augmentations des prix, du pain notamment, aient un impact sur la stabilité politique du continent africain. Le Président de la République a indiqué que l'Europe et l'Afrique vont être « très profondément déstabilisés sur le plan alimentaire » dans les douze à dix-huit mois lors du sommet européen à Versailles. Ainsi, face à l'augmentation des prix des matières premières alimentaires, il lui demande les intentions du Gouvernement et les actions envisagées au niveau mondial pour éviter l'explosion de la famine redoutée par le programme alimentaire mondial.

Texte de la réponse

La situation de l'insécurité alimentaire mondiale est extrêmement préoccupante et l'était déjà bien avant la guerre en Ukraine, notamment du fait de l'impact de la Covid-19. Le rapport 2021 sur l'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde (SOFI, en anglais), élaboré par l'Organisation de l'alimentation et de l'agriculture (FAO) et d'autres agences des Nations unies, souligne ainsi une accélération de la dégradation de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde. On estime ainsi qu'en 2020, jusqu'à 811 millions de personnes ont été confrontées à la faim (insécurité alimentaire chronique), soit 161 millions de plus qu'en 2019. Alors que la faim progressait lentement depuis 2014, l'augmentation observée en 2020 équivaut à celle observée en cumulé pendant les cinq années qui ont précédé. Sur le plan de la malnutrition, aucune région n'est épargnée. Les conflits, les chocs socio-économiques (sous l'effet notamment de la pandémie de Covid-19) et le changement climatique sont les facteurs de l'insécurité alimentaire, avec la pauvreté et les inégalités comme éléments structurels sous-jacents. Les prix mondiaux agricoles et des intrants (notamment des engrais azotés) connaissent, dans ce contexte, une flambée depuis 2021. Au vu de la dernière mise à jour du rapport mondial sur les crises alimentaires, élaboré par le Réseau mondial contre les crises alimentaires (Global network against food crises), 161 millions de personnes étaient déjà signalées en situation de crise alimentaire en septembre 2021, dans 42 pays, contre 155 millions fin 2020. Des situations de quasi-famine étaient par ailleurs signalées en Éthiopie, au Soudan du Sud, au Yémen et à Madagascar. Les projections faisaient également état de situations similaires au Nigéria. L'agression de l'Ukraine par la Russie

créé les conditions d'une aggravation de la situation et d'une crise alimentaire encore plus aigüe. La Russie et l'Ukraine étant parmi les plus gros producteurs mondiaux de céréales, l'invasion russe pourrait conduire, selon la FAO, d'ores et déjà à une augmentation de 8 à 13 millions du nombre de personnes souffrant de la faim dans le monde. Face à cette situation, le ministère de l'Europe et des affaires étrangères (MEAE) est pleinement mobilisé. D'un montant de 114 M€ en 2022, l'Aide alimentaire programmée (AAP) a fortement augmenté ces dernières années (33,5 M€ en 2018), en application de l'engagement du Comité interministériel de la coopération internationale et du développement (CICID) visant à atteindre le niveau inédit de 500 M€ de crédits consacrés à l'aide humanitaire en 2022 (l'AAP étant, à côté des contributions volontaires aux Nations unies et du fonds humanitaire d'urgence du Centre de crise et de soutien du MEAE (CDCS), l'une des trois composantes de l'aide humanitaire française). 50% des crédits de l'AAP sont affectés aux pays prioritaires de notre aide publique au développement (18 pays d'Afrique subsaharienne et Haïti). L'AAP bénéficie donc déjà, pour une grande part, aux pays susceptibles d'être impactés par la guerre en Ukraine. Ainsi, sur les crédits d'AAP déjà engagés en 2022 (71,4 M€), l'Afrique bénéficie de plus de 69% des crédits, les pays du G5 Sahel en particulier (27%). La zone Afrique du Nord et Moyen-Orient est servie à hauteur de 17%, et la zone Asie de près de 7%. Au total, les pays prioritaires de notre APD se voient ainsi allouer plus de 60% des crédits déjà engagés. La France est, par ailleurs, particulièrement attentive aux effets de la guerre en Ukraine sur la sécurité alimentaire mondiale, et notamment aux analyses qui seront produites dans les prochains mois par les organisations spécialisées. Elle tiendra pleinement compte de l'impact de cette crise dans ses allocations de l'AAP. Il est essentiel, dans cette période de fortes tensions géopolitiques, que les organisations internationales remplissent pleinement leurs missions et participent à l'évaluation objective de la situation, y compris pour limiter l'impact de la désinformation russe qui vise à faire porter la responsabilité de cette situation à l'UE et au G7, en raison de la mise en place régimes de sanction. La France, conjointement avec ses partenaires européens et du G7, a obtenu une première victoire diplomatique importante avec le vote de la décision du 8 avril à la FAO permettant d'établir clairement la responsabilité de la Russie dans l'aggravation de l'insécurité alimentaire mondiale. En outre, l'initiative FARM (mission pour la résilience de l'agriculture et de l'alimentation), présentée par le Président de la République lors du sommet des leaders du G7 puis du Conseil européen des 24 et 25 mars 2022, et endossée par les leaders du G7 dans le cadre de leur déclaration du 7 avril 2022, et par l'UE, vise à apporter une réponse multilatérale, rapide et solidaire, à la hauteur des enjeux posés par cette crise. Accueillie favorablement sur le principe par les organisations internationales, nos partenaires européens et les pays potentiellement bénéficiaires, elle est actuellement en cours de mise en oeuvre, en lien étroit avec notamment FAO, le fonds international de développement agricole (FIDA) et le programme alimentaire mondial (PAM). L'objectif de cette initiative est double : - répondre à la flambée des prix des denrées alimentaires, aggravée par les difficultés rencontrées par l'Ukraine du fait de l'agression russe, à exporter ses céréales et d'autres produits alimentaires et à planter les prochaines récoltes ; - aider les pays vulnérables à s'approvisionner en denrées alimentaires, grâce à un mécanisme de solidarité efficace et transparent, qui doit permettre de se prémunir contre le risque d'une instrumentalisation des flux de produits agricoles à des fins diplomatiques (risque de la "diplomatie du blé"), dans un contexte de fortes tensions géopolitiques (restrictions à l'export ciblées, conditionnalités pour l'approvisionnement en blé, etc.). Pour faire face à ces défis, l'initiative FARM est structurée autour de trois piliers : - éviter une « crise de confiance » sur le marché des produits alimentaires avec l'aide de l'organisation mondiale du commerce (OMC) (pilier commerce) ; - assurer, par un mécanisme de solidarité avec le PAM, l'accès des pays les plus vulnérables aux ressources alimentaires, à un prix raisonnable (en dessous du prix de marché) et selon un mécanisme d'allocation transparent et équitable (pilier solidarité) ; - renforcer la souveraineté alimentaire, sur le plus long terme, des pays touchés par la crise, à travers le soutien à une production agricole locale et durable (pilier production). C'est pour présenter ce dispositif et mobiliser les organisations multilatérales compétentes que le ministre de l'Europe et des affaires étrangères s'est rendu à Rome, le 12 avril dernier, avec le ministre de l'alimentation et de l'agriculture. Leurs échanges avec les dirigeants du PAM, de la FAO, du FIDA et du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) ont été riches et constructifs. Les prochaines échéances internationales, dont les discussions en G7, permettront d'avancer sur ce dispositif.